



AVIS PUBLIC

<p>ADOPTION DU BUDGET 2017 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019</p>

Avis est donné par les présentes que le conseil municipal de la Ville de Candiac adoptera le budget pour l'exercice financier 2017 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017-2018-2019 lors d'une séance extraordinaire budget qui se tiendra le 5 décembre 2016, à 19 heures, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Les citoyens intéressés sont invités à assister à cette séance extraordinaire budget du conseil.

Donné à Candiac, ce 26 octobre 2016.

Céline Lévesque, avocate
Greffière et directrice
Services juridiques